

# L' Abeille.

VOL. I.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 27 JUILLET 1843.

No. 1....



A NOTRE JOURNAL.

Pars, puisque tu le veux, commence ta carrière,  
Enfant de nos loisirs, objet de notre amour!  
Va, mais garde-toi bien, cherchant trop la lumière,  
De t'éloigner des lieux où tu reçus le jour;  
Loin de nous, exposé aux traits de la critique,  
Jeune et de tes amis n'ayant plus la faveur.  
Comment soutiendrais-tu la censure publique ?  
Consulte les moyens plutôt que ton ardeur.  
Et crains de t'élaner sur l'océan du monde.  
Ainsi, ne va donc point, fuyant l'obscurité,  
Et plein de confiance au vent qui te seconde,  
Te livrer au public avec témérité,  
Si toutefois pourtant une main peu discrète,  
Te plaçait sous les yeux de censeurs rigoureux,  
D'un cri contre toi conjure la tempête,  
En offrant ce billet qui contient tous nos vœux.

MESSEURS, si cette Abeille,  
Au mépris de nos lois,  
Allait à votre oreille,  
Bourdonner quelque fois ;  
D'un ton doux et affable  
Ah ! veuillez l'accueillir,  
Et d'un air favorable  
A ses jeux applaudir :  
Car elle est jeune encore  
Et dans tous ses ébats  
Simple amante de Flore,  
Elle fuit les combats,  
Évite la querelle,  
Et met tout son bonheur  
A voler ou l'appelle  
La beauté d'une fleur.  
Soyez lui donc propices,  
Et quelque soient ses torts,  
Prenez sous vos auspices  
Tous ses faibles efforts.

Crois-nous, quand tes lecteurs verront cette supplique,  
Loin de jeter sur toi un regard de mépris,  
Loin de t'apostropher d'un ton plus qu'ironique,

Ils se déclareront tes sincères amis.  
Pars donc avec gaieté, quitte là tes larmes,  
Et protégé de tous, et partout soutenu,  
Semblable à ce bossu, qu'on trouvait plein de charmes,  
Sois comme lui fêté, accueilli bienvenu.  
T. C.

## REVOLUTION FRANÇAISE de 1848.

22 Février.—M. Odilon Barrot remet au Président de la chambre des Députés un acte d'accusation contre le ministère Guizot.

Un grand banquet réformiste, préparé pour ce jour dans le 12<sup>e</sup>. arrondissement de Paris, mais défendu la veille au soir par le préfet de la police, n'a pas lieu.— Grande agitation parmi le peuple ; grand déploiement de troupes, qui parviennent à maintenir la paix. 100,000 hommes de troupes de ligne dans la capitale.— On commence à élever des barricades aux environs des rues S. Denis, S. Martin et du Temple.

Mercredi, le 25.—La garde nationale commence à fraterniser avec le peuple. Plusieurs légions envoient des députations aux Tuileries, et à la chambre des Députés pour demander la réforme électorale, et le renvoi du ministère. La proposition de M. O. Barrot est rejetée par la Chambre. Le ministère Guizot donne sa résignation, mais reste au pouvoir, jusqu'à ce que de nouveaux ministres soient nommés. Le comte Molé refuse de former un nouveau ministère. Le Roi envoie demander M. Thiers, qui s'en charge.

Jedi, 24. 8h. A. M.—On continue à élever des barricades, de tous côtés.

10h.—M. O. Barrot et le général Lamoricière, commandant de la garde nationale, ordonnent à une partie des troupes de rentrer dans leurs casernes.

11h.—Les troupes de ligne cèdent à la garde nationale la plupart des postes qu'elles occupaient.—Les ministres quittent leurs hôtels ; la Bourse est fermée.

Midi.—M. O. Barrot est installé au ministère de l'intérieur aux applaudissements de la foule.

1h. P. M.—La chambre des Députés se déclare en permanence. Le Roi abdique en faveur du Comte de Paris, quitte le palais, et se dirige avec la Reine vers Neuilly. Aussitôt après son départ, la populace envahit les Tuileries et brûle le

etône sur la place de la Bastille.—La duchesse d'Orléans et ses deux fils, avec les ducs de Nemours et de Montpensier, se rendent à la chambre des Députés.

2h. P. M. O. Barrot fait une proclamation, où il annonce la publication de Louis Philippe en faveur de son petit fils, le comte de Paris.—Le général Bugeau est nommé commandant des troupes et de la garde nationale, Garnier Pagès, maire de Paris.—A la chambre des Députés, on propose la régence de la duchesse d'Orléans ; mais une voix de la tribune s'écrie : *il est trop tard!*—Alors la populace envahit la salle ; la famille royale s'échappe avec peine, protégée par beaucoup de députés et de gardes nationaux. Le président, M. Sauzet lève la séance.

—On proclame aussitôt un gouvernement provisoire, composé de MM. Dupont de l' Eure, président, Garnier Pagès, Arago, Marie, Ledru-Rollin, Lamartine et Crémieux.—On s'ajourne à l'Hôtel de ville.

Vendredi, 25 Février.—La République est proclamée.—Le gouvernement provisoire se compose définitivement des citoyens Frédéric Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Recurt, Marrast et Albert.—On forme un ministère comme suit : Dupont de l'Eure, président ; Lamartine, affaires étrangères ; Arago, marine ; Ledru-Rollin, intérieur ; Crémieux, justice ; Marie, travaux publics ; Carnot, instructien ; Goudchaux, finances ; Bethmont, commerce ; Subervie, guerre ; Cavaignac est nommé gouverneur de l'Algérie ; Comtais, commandant de la garde nationale ; Causidière & Sobrier, à la police ; et Arago, directeur des postes.—La chambre des Pairs est déclarée dissoute. Le drapeau rouge remplace le drapeau tricolore. La garde municipale est licenciée.

26.—Le gouvernement provisoire publie un décret déclarant la peine de mort abolie en matière politique. Il décrète aussi l'établissement immédiat d'ateliers nationaux. Il remplace de nouveau le drapeau rouge par le drapeau tricolore.

27.—Le gouvernement provisoire engage tous les Archevêques et Evêques à ordonner des prières publiques, pour appeler les bénédictions divines sur la France. M. Lamartine notifie la proclamation de la République aux membres du corps diplomatique.

Durant tous les troubles, le peuple mon-